

# Budget 2024 : Maîtrise et équilibre au service des Épônois

Le budget a été voté au conseil municipal du 3 avril dernier. Impacté par l'inflation, les coûts énergétiques, la perte sèche des droits de mutation liés au recul des transactions immobilières, ce budget traduit une gestion rigoureuse qui préserve l'action publique, la capacité financière de la ville, et le confort de tous les Épônois.



## CHIFFRES CLES

### Chiffres clés

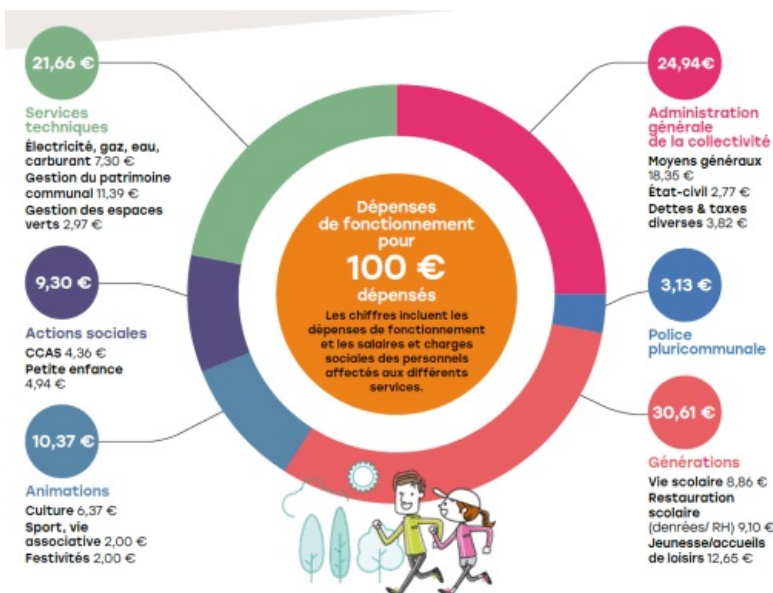
**0%**

pas d'augmentation  
des taux d'impôts  
communaux  
(taxes foncières)

Revalorisation des bases  
de l'État de 3,9% en 2024

Fonctionnement  
**11 032 000 €**

Investissement  
**5 948 000 €**



## MOT DE L'ELUE

### Isabelle Martin adjointe au maire déléguée aux Finances

#### Agilité budgétaire : Pas d'augmentation des taux de taxes foncières, pas de recours à l'emprunt

Nous faisons preuve d'agilité chaque jour malgré les crises successives (Covid, Ukraine, énergie, réforme fiscale), auxquelles s'ajoute une perte sèche des droits de mutation de 66 % soit 145 000 €, liée à une baisse significative du nombre de transactions immobilières. Certes, nous notons un léger recul du prix du gaz mais il impacte toujours le budget de 320 000 €, suite à la suppression de l'aide de l'État. 2024 poursuit des objectifs forts en matière d'investissement du maintien d'un service public pour tous, tout en veillant à la santé financière de la ville. Cela se traduit par une épargne à hauteur de 600 000 € (capacité d'autofinancement préservée), une recherche optimale des subventions et s'élèvent à 61%, la prise en charge par la Communauté urbaine des cours de piscine englobant l'augmentation des effectifs dans les écoles pour un montant de 15 000 €, ce qui nous permet de stabiliser le budget de la caisse des écoles. Les investissements dits du quotidien sont évalués au plus près dans leur nécessité et nous avons aussi recours aux partenariats et au sponsoring.

#### Maintenir un haut niveau de qualité de service public

Malgré ces contraintes, la ville réussit à préserver un niveau de vie sociale de qualité tout en proposant des équipements et services de proximité supplémentaires : ouverture de la place des services et mise en exploitation des salles de coworking et de séminaire, financement de 15 berceaux de crèche à hauteur de 150 000 €, renforcement de notre police municipale, rénovation des vestiaires et du Club House au stade des Aulnes, augmentation de la participation de la ville pour les cartes de transport Imagin'R et Optile, optimisation de locaux vacants au sein de la résidence des Cytises pour accueillir une offre paramédicale, organisation de nouveaux événements dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux 2024 et l'approche des JO avec les 1res

Eurolympiades de la Jeunesse, renouvellement de la flotte automobile en véhicules propres, organisation régulière d'actions de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales.

## Continuer à agir et investir pour l'avenir

Nous poursuivons en 2024 la rénovation des vestiaires du stade des aulnes avec notamment une chaufferie pompe à chaleur, la création d'un nouveau terrain multisport au stade des Aulnes, la rénovation des jeux au parc du Bout du Monde, la réalisation d'un terrain multisport à Velannes, la poursuite de la réhabilitation de l'ancien CCAS pour accueillir les équipes d'Initiative Seine Yvelines (accompagnement des entrepreneurs), le développement de notre pépinière d'entreprises, la création d'une nouvelle classe maternelle, la pose de la première pierre de la Maison médicale en centre-ville, la mise en place d'une cabine de télé-médecine dans la résidence des Cytises avec le Conseil départemental des Yvelines, la poursuite de notre audit énergétique sur les bâtiments énergivores. Une gestion rigoureuse des deniers publics permet de maintenir un service public de proximité et d'investissement de qualité au service des Épônoises et Épônois d'aujourd'hui et de demain.

-----

| Projets d'investissement 2024-2025<br>inscrits au plan pluriannuel d'investissement                        |             |                        |
|--|-------------|------------------------|
| <b>3 015 572 €</b> de dépenses d'équipement  |             |                        |
| <b>1 826 750 €</b> de subventions d'investissement, soit 61%   |             |                        |
| <b>Sport</b>   |             |                        |
| Réhabilitation de la visionnerie (phase 1 terminée)<br>et des vestiaires du stade des Aulnes (phase 2)     | 250 K€ ht   |                        |
| Financements CD 78 30% (75 K€) / Région IDF 34% (85 K€) / Reste à charge 36% (90 K€)                       |             |                        |
| Aménagement d'un terrain multisport<br>au stade des Aulnes (phase 3) et à Velannes                         | 350 K€ ht   |                        |
| Financements CD 78 30% (110 K€) / Région IDF 34% (120 K€) / Reste à charge 34%(120 K€)                     |             |                        |
| <b>Patrimoine</b>  |             |                        |
| Réhabilitation de l'ancien bâtiment du CCAS  | 250 K€ ht   |                        |
| Financements État (DSIL) 36% (90 K€) / Région IDF 20% (50 K€) / Reste à charge 44%(110 K€)                 |             |                        |
| <b>Santé</b>   |             |                        |
| Création d'une maison médicale dans le centre-ville  | 1 848 K€ ht |                        |
| Financements CD 78 70% (1 294 K€) / Reste à charge 30%(554 K€)   |             |                        |
| Création d'un local commercial pour une pharmacie  |             | sur 3 ans<br>2023-2025 |
| <b>Sécurité</b>  |             |                        |
| Vidéoprotection et Centre de Supervision Urbain (CSU)  | 600 K€ ht   |                        |
| Financements Région IDF 30% (180 K€ ht) / État (FIPD) 50% (300 000 K€ ht) / Reste à charge 20% (120 K€ ht) |             |                        |

## Documents

[Rapport d'orientation budgétaire 2024](#)

[Compte de gestion 2024](#)

[Budget primitif 2024 - partie 1](#)

[Budget primitif 2024 - partie 2](#)

[Compte administratif 2024 partie 1](#)

[Compte administratif 2024 - partie 2](#)

[Compte administratif 2024 - partie 3](#)